

DEPARTEMENT
MEUSE
ARRONDISSEMENT
COMMERCY
Canton de DIEUE-SUR-MEUSE

Commune de LEVONCOURT

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
Des délibérations du Conseil Municipal du 10 février 2023



Le 10 février 2023 à 20H00, le Conseil Municipal étant rassemblé en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Madame Marie-Pierre VERDUN, Maire.

Étaient présents : DAILLY Sylvie, JACQUEMIN Jérémy, JACQUEMET Stéphane, THIRION Aline, VERDUN Marie-Pierre, WILLIE Annick.

Était excusé : JACQUEMET Jean-Pierre qui a donné pouvoir à VERDUN Marie-Pierre.

Il a été procédé, conformément à l'article L121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du comité.

Madame Sylvie DAILLY ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

OBJET : PROJET « FORET DE DEMAIN » (DCM 03/2023)

Vu les différentes réunions organisées, avec les Elus du Conseil Municipal de Levoncourt et l'ONF, relatives au projet « FORET DE DEMAIN » ;

Vu la subvention départementale de 10 000 € accordée pour le projet « FORET DE DEMAIN » présenté par la commune ;

Par 7 voix dont 1 pouvoir, Le conseil Municipal accepte de financer le projet « FORET DE DEMAIN » pour un montant de 25 000 € HT.

Date de la convocation : 06 02 2023
Nombre de membres : 07
Nombre de présents : 06
Nombre de votants 07 dont 1 pouvoir

Certifié exécutoire par le Maire
Compte tenu de la transmission en
Préfecture le 14 février 2023
Et de la publication le 17 février 2023

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits,
Pour copie conforme,

Le Maire

Marie PIERRE VERDUN

